

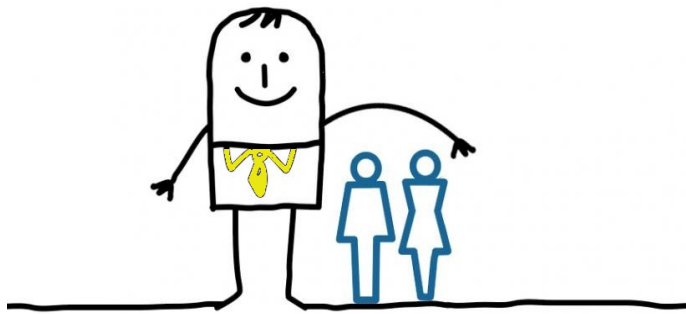
Soirée d'information / débat

Semaine
bleue
en
Maurienne

Comment protéger juridiquement ses proches?

Habilitation familiale, mandat de protection future,
sauvegarde de justice, curatelle, tutelle...

- Quelles sont les différentes mesures de protection?
- Comment mettre en place une mesure de protection?



- En tant que tuteur quelles seront mes obligations?
- Combien coûte une mesure?
- Que décide le Juge des tutelles?
- Si je suis sous tutelle, quelle est ma marge de manoeuvre et celle de mon tuteur?

Mardi 9 Octobre 2018

Maison de Justice et du Droit de St Jean de Maurienne
(Rue de la Sous-Préfecture)

De 15h à 17h
pour les professionnels

De 18h à 20h
pour le grand public, les familles

Entrée libre et gratuite, sans inscription

Présentée par



En collaboration avec

